

Les obstacles de financement des PME en Algérie *The obstacles of financing for SMEs in Algeria*

HADJI Amel¹ /Doctorante en 5 ème année, Université Djillali Liabes, Sidi Bel Abbès, (Algérie), hadjiamel22@gmail.com

LEBIG Mohamed Bachir / Professeur, Université Djillali Liabes, Sidi Bel Abbès, (Algérie), lebigumohamed@gmail.com

□

Reçu le: 06/05/2021

Accepté le: 17/06/2021

Publié le: 30/06/2021

Résumé:

L'objectif de cet article est d'explorer la problématique de financement bancaire des PME en s'interrogeant sur les difficultés entravant cette catégorie d'entreprises pour avoir un crédit bancaire, afin de financer ses différents besoins. Pour apporter des éléments de réponse à notre problématique, nous avons effectué une enquête de terrain auprès d'un échantillon des PME algériennes exerçant à Sidi Bel Abbès.

Au terme de cette enquête, nous avons constaté que la contrainte de financement réside dans les pratiques bureaucratiques, la lenteur des démarches administratives et le niveau élevé des garanties et des taux d'intérêts.

Mots clés: PME, Banque, Financement bancaire, Contraintes, Crédit.

Jel Classification Codes : G20 ; G21 ; G28.

Abstract:

The objective of this article is to explore the issue of bank finance for SMEs, reflecting on the difficulties affecting this category of business for a bank loan to finance its various needs. To provide answers to our problems, we conducted a field survey of a sample of Algerian SMEs engaged inside Bel Abbès.

In this investigation, we found that the financing constraint is bureaucratic practices. The administrative procedures are slow and the level of guarantees and interest rates is high.

Keywords: SMEs, Bank, Bank finance, Constraints, credit.

Jel Classification Codes : G20 ; G21 ; G28

¹. Auteur correspondant : HADJI Amel, hadjiamel22@gmail.com

I. Introduction

Les PME constituent la majorité des entreprises dans les pays développés et émergents. Elles possèdent divers privilèges qui lui permettent de jouer un rôle important dans le développement économique de tous les pays (LEVRATTO, 2009, p. 54). Ces entreprises sont considérées comme un levier de la création de richesse, générateur d'emplois, et moteur de progrès socio-économique (Bacali, Spence, Dzaka, & Cordos, 2011, p. 35).

En Algérie, les PME constituent des structures économiques, financières et organisationnelles fragiles laissant suggérer que les efforts de leurs promotions, entrepris par l'état depuis le début des années 90, n'ont pas encore aboutit à un changement significatif de ces entreprises. Inévitablement, la plupart des entreprises, notamment les PME sont confrontées à d'énormes difficultés telles que le manque de capital pour renforcer et rénover l'équipement, et améliorer la productivité et la compétitivité.

Parmi les divers obstacles que rencontrent les PME Algériennes, la problématique de financement constitue une préoccupation majeure. En effet pour passer l'handicape de l'autofinancement, ces entreprises font appel au secteur financier informel pour financer leurs activités.

Pour accéder au marché des crédits, les PME doivent respecter les procédures exigées par les banques qui représentent leur principale source de financement externe. Malgré les mécanismes d'incitations mis en place par l'état, l'accès des PME au financement bancaire reste difficile.

Problématique

A partir de là, la problématique qui se pose est la suivante :

Quelles sont les contraintes liées à l'accès des PME au financement bancaire en Algérie ?

De cette question principale, découle des questions secondaires

✚ Comment les PME évoluent-elles en Algérie et quel est leur rôle dans l'économie nationale ?

✚ Comment les PME choisissent-elles une ou des formes de financement ?

✚ Quels sont les obstacles rencontrés par les PME en matière de financement ?

Les hypothèses :

✚ **H₁** : tout comme les grandes entreprises, les PME font des choix financiers en utilisant des outils d'analyse leur permettant de choisir les sources les plus appropriées à leurs besoins et les moins coûteuses.

✚ **H₂** : Les caractéristiques des PME telles que la faiblesse de leur capacité financière et leur taille réduite, sont d'une influence capitale dans le financement de celles-ci et ne leur facilitent pas l'accès aux sources externes, en particulier à l'endettement bancaire.

L'objectif de cet article est d'étudier les obstacles qui freinent l'accès des PME aux crédits bancaires. Toutefois, il semble utile de justifier l'importance de la question de la PME dans l'économie algérienne ainsi que les dispositifs d'appui et de développement de la PME, avant d'aborder une étude d'état des lieux de financement des PME en Algérie.

II. L'importance de la PME dans la politique économique Algérienne.

Après avoir vécu dans le mythe de la grande organisation perçue comme seule porteuse de développement (Bouyacoub, 2004, p. 75), l'Algérie essaye d'amorcer la relance économique en favorisant la croissance des PME.

II.1 Définition de la PME

La Définition de la PME varie dans le temps et dans l'espace. Chaque pays a sa propre définition selon ses exigences et sa politique.

La confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) définit la PME comme « l'entreprise dans laquelle le chef d'entreprise assure personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales quelle que soit sa forme juridique » (Bizaguet, 1989, p. 20).

L'Algérie, a adopté la Charte de Bologne sur les PME en juin 2000, charte qui consacre, la définition européenne des PME qui reprend trois critères : les effectifs, le chiffre d'affaires et le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

La loi n°01-18 du 12 décembre 2001 (Le Journal Officiel de la République Algérienne N° 77, 15/12/2001) portant loi d'orientation sur la promotion de la PME a été complétée et modifiée par la loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise (PME).

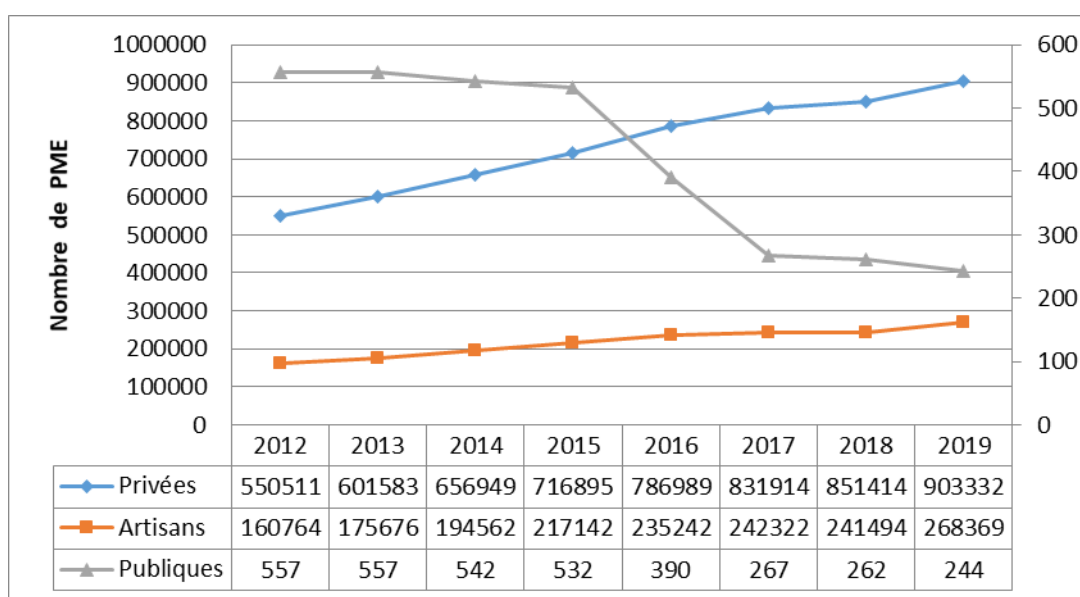
Selon cette loi ; La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaire annuel égal ou inférieur à 4 milliards de dinars ou un total du bilan annuel inférieur ou égal à 1 milliard de dinars et qui respecte les critères d'indépendance (Le Journal Officiel de la République Algérienne N°2 du , 11janvier 2017).

Les PME occupent une place particulière dans l'économie algérienne, aussi bien du point de vue quantitatif que qualitatif. D'une part, elles génèrent un volume important de production et d'emplois et d'autre part, elles ont une grande capacité d'innovation et de création (TAHRAOUI, 2007, p. 134).

II.2 Evolution des PME en Algérie

Le tableau suivant montre l'évolution de la population des PME en Algérie durant la période 2012-2018, suite aux différents processus réalisés par l'état.

Figure. (01) : Evolution du nombre de la Population de la PME en Algérie (2012-2018) (Données des bulletins d'information économique N 24, 26, 28, 30,32 , 33 et35)



Source : élaborée par le chercheur à partir des données du Ministère de L'industrie et des mines.

Cette figure montre clairement la hausse enregistrée dans le nombre des PME du secteur privé, et les artisans. Par contre, le secteur public représente une part minime dans la population globale des PME. Leur nombre est de 244 en 2019 contre 557 en 2012 soit un recul de 47%. Cette baisse est due

principalement à la restructuration de certain portefeuilles du secteur public marchand.

II.3 Le rôle des PME dans le développement économique algérien

Nul ne peut nier le rôle et l'importance de la PME dans toutes les économies, car elle permet et contribue à la croissance et au développement économique par (Belouard & Seder, p. 05) :

- La création d'emploi.
- La création de la valeur ajoutée.
- La promotion des exportations.

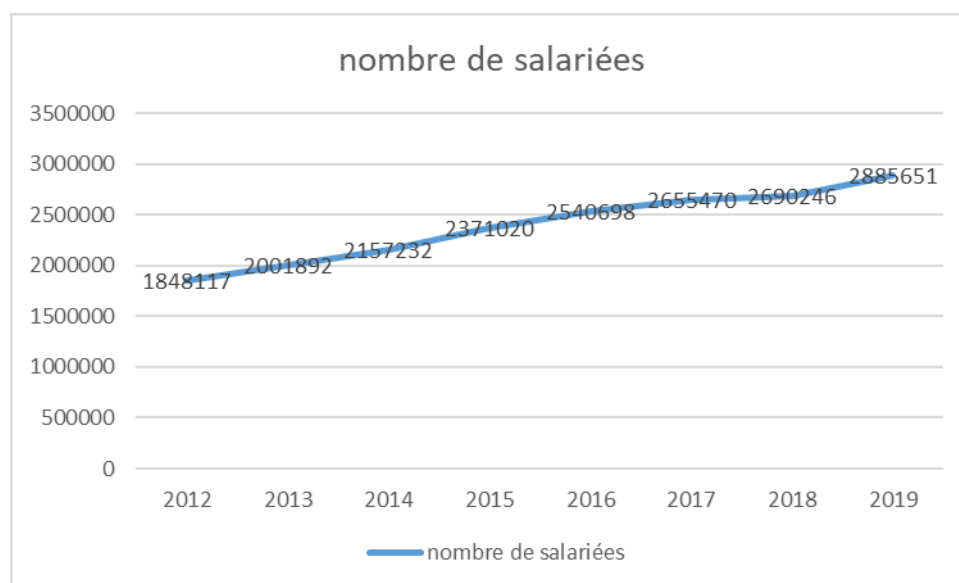
II.3.1 La contribution des PME dans l'emploi

L'Algérie comme beaucoup d'autres pays, a pris conscience de l'importance des PME et son apport important pour l'emploi, et a réalisé des parts considérables sur ce plan (Wtterwulghe.R, 1998, p. 18). Le nombre de salariés occupé par les PME est passé de 1848117 emplois en 2012 à 2885651 emplois en 2019.

Cette importante augmentation résulte de l'évolution du nombre de PME privées (Données des bulletins d'information économique N 24, 26, 28, 30,32 , 33 et 35).

Pour bien illustré l'évolution d'emploi crée par le secteur des PME, on a opté pour le graphique suivant :

Figure.(02) : Evolution du nombre de salariés (2012-2018)



Source : élaborée par le chercheur à partir des données du Ministère de l'industrie et des mines.

II.3.2 La création de la valeur ajoutée

Selon l'OCDE (2014), la valeur ajoutée créée par les PME comptant moins de 250 employés a été de 56,3% en Allemagne, de 71,0% en Italie et de 54,6% en Turquie (Gharsalli.M, 2015).

En Algérie, la VA du secteur privé à dépasser celle du secteur public à partir de 1998, elle a connu une évolution remarquable entre 2009 et 2014, elle est passée de 4162.02 Mds DA à 7338.65 Mds DA en 2014. Quant au secteur public a connu aussi une évolution mais très faible en la comparant avec celle du privé qui a presque doublé de valeur, elle est passée de 420,86816.8 Mds DA en 2009 à 1187.93 Mds DA en 2014 (Données des bulletins d'information économique N 23 et 24).

II.3.3 La promotion des exportations

L'économie algérienne se caractérise par une très forte dépendance vis-à-vis des exportations d'hydrocarbures. Cependant, les exportations hors hydrocarbures demeurent toujours marginales, avec seulement 6,27 % du volume global des exportations soit une valeur de 949 millions de dollars US en 2016. Elles ont enregistré une diminution de 20,72 % par rapport à 2015 (CNIS , 2016)

Les principaux produits hors hydrocarbures exportés, sont constitués essentiellement par le groupe demi produit avec une part très importante de 74,81% des exportations hors hydrocarbures suivi des biens alimentaires , produits bruts et biens d'équipements industriels avec des parts très faibles. Les PME algériennes sont caractérisées par le manque d'engagement vers l'international. C'est dans cette optique qu'elles doivent jouer un rôle essentiel dans le développement des exportations hors hydrocarbures, à travers la diversification.

III. Le financement des PME en Algérie

Le financement des petites et moyennes entreprises revêt une grande importance suites aux besoins de plus en plus importants qu'elles éprouvent, que ce soit au niveau de ses investissements de lancement, de croissance, de renouvellement ou au niveau de son cycle d'exploitation (PEFFER.S, 2010, p. 38).

La structure financière des PME peut être expliquée par la théorie de l'ordre hiérarchique qui stipule que pour financer leurs activités, les entreprises privilégieraient, dans l'ordre, le financement interne au financement externe et, dans ce dernier cas, le financement par dettes à celui par fonds propres. (LASSASSI & MENNA, 2011)

La théorie de la hiérarchie repose sur la notion de l'asymétrie de l'information, c'est-à-dire que certaines sont mieux informés sur la qualité de leur entreprise, tandis que d'autres le sont moins. L'asymétrie de l'information implique l'existence des coûts, et sont moindres pour l'autofinancement, et sont un peu élevé pour la dette, et plus élevé pour l'émission d'actions. (BELOUARD & SEDER, p. 08)

Selon cette théorie, les entreprises ont des priorités dans le choix des sources de financement. Ainsi elles privilégieront : (YAGOUBI & RIAHI, 2007)

- En premier lieu, l'autofinancement. Elles adaptent leurs objectifs de paiement de dividendes en fonction de leurs opportunités d'investissement. Selon les années, les résultats et les opportunités étant variables, les entreprises devront tirer sur leur trésorerie ;
- Puis, si cela ne suffit pas et qu'il faut faire appel à un financement externe elles choisiront d'émettre de la dette peu risquée. Pour être sûres de pouvoir le faire à tout moment, elles conservent des lignes de crédits. Si les entreprises ne peuvent faire appel à l'endettement classique, elles émettront des titres en partant du moins risqué vers le plus risqué ;
- Enfin si tout ce qui précède s'est révélé insuffisant, des actions seront émises.

Ce classement obéit à des considérations liées à des disparités fiscales existant entre la taxation des dividendes et des gains en capital au niveau de l'actionnaire ou encore à la possibilité de la réduction des charges fiscales de la base imposable, soit à l'introduction explicite des coûts de faillites au niveau de l'entreprise. (BENBAYER & TRARI, p. 03)

Les entrepreneurs algériens n'ont pas assez de fonds propres, pour assurer à la fois, le démarrage et l'expansion de leurs entreprises. Dans ce cas, le recours aux sources de financements extérieurs devient indispensable. Et comme le recours aux marchés boursiers reste peu probable, le seul moyen que trouvent les entrepreneurs algériens est le recours aux crédits bancaires. Sauf que pour les entreprises de petites tailles, même les crédits bancaires sont difficiles à être obtenus.

III. 1 Problèmes d'accès aux financements bancaires par les PME Algérienne.

Le principal élément contraignant le développement des PME en Algérie est l'accès au financement. Elles rencontrent de grandes difficultés pour disposer de services financiers appropriés et adéquats.

1^{ère} contrainte : d'ordre externe liée à la nature et aux caractéristiques des banques :

✚ Les banques évitent de prendre des risques excessifs en matière de distribution de fonds. Cette préoccupation s'accroît bien entendu quand il s'agit de PME (OCDE, 2007, p. 01). Pour se prémunir contre ce risque supposé élevé, les banques exigent des garanties réelles que la quasi-totalité de ces PME est dans l'incapacité d'offrir. Ce qui représente une pression psychologique sur l'entreprise et les exclut tout naturellement des financements bancaires.

✚ L'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME. Les procédures d'octroi de crédit sont lourdes et non adaptées aux nouvelles données économiques (les banques n'ayant pas encore achevé leurs transformations aux nouvelles exigences du marché libre) .

✚ Le coût du crédit est élevé. Les garanties exigées par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs.

✚ L'inefficacité de la réglementation des changes. Elle est inadaptée aux échanges de services.

✚ L'absence de la notion de la prise de risque partagée chez les institutions de financement.

✚ Un système de fiscalité ordinaire lourd, qui n'a pas une vision stratégique de développement, ni une parafiscalité qui encourage l'emploi.

2^{ème} contrainte : d'ordre interne relatif à la structure financière de ces entreprises .

✚ Les problèmes sont également enracinés dans les entreprises elles-mêmes, l'insuffisance d'informations financières, la structure financière déséquilibrée, l'organisation centralisée et personnalisée, le manque de transparence, ainsi que le manque de fiabilité des documents comptables que les entreprises présentent aux banques. Il s'agit là d'un problème d'asymétrie de l'information et de la conception de facteur risque entre le banquier et l'entrepreneur (Amarouch.A, 2010, p. 140).

III. 2 Dispositifs d'aide au financement des petites et moyennes entreprises algériennes

Le gouvernement algérien a très bien compris l'importance du rôle joué par les PME dans le développement économique et social du pays, et pour cela des dispositifs d'appui et de développement de la PME ont été mis en place, afin de les aider à renforcer leurs structures de création et de développement.

Ce type d'organisme se présente sous différentes formes :

Soient en leur offrant des crédits, comme c'est le cas de :

- L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ).
- L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM).
- La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).

Ou en leur assurant les garantis nécessaires pour leurs faciliter l'obtention des crédits bancaire, comme c'est le cas du :

- Le Fonds de Garantie des Prêts (FGAR).
- Caisse de Garantie des Crédits d'investissements (CGCI).

III.2.1 L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ).

Créée en 1996 (Décret exécutif N°96- 296 , 8 décembre 1996), l'ANSEJ est destinée au soutien à l'emploi des jeunes chômeurs âgés de moins de 35 ans. C'est le dispositif de création et d'accompagnement le plus important et le plus populaire du pays.

Le dispositif de création des micro-entreprises ANSEJ, concerne deux types d'investissement :

- L'investissement de création qui porte sur la création de nouvelles micro-entreprises par un ou plusieurs jeunes promoteurs éligibles au dispositif ANSEJ;
- Et l'investissement d'extension qui concerne les investissements réalisés par une micro entreprise en situation d'expansion.

En gros au modo, l'ANSEJ est chargé de :

- ✚ Mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités.
- ✚ Fournir des aides à l'investissement pour les jeunes porteurs de projets dans le cadre du montage financier et le suivi des prêts
- ✚ Etablir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre du montage financier des projets.

Cette agence offre son soutien financier sous différentes formes : subventions financières, fiscales et parafiscales. Les subventions financières prennent la forme de prêts sans intérêt, à long terme accordés par l'agence exonérée de paiement des intérêts.

En ce qui concerne les subventions fiscales et parafiscales, elles sont destinées aux micro entreprises durant la période d'exploitation, y compris l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée, sur les frais de transport de propriété, l'exonération des droits contractuels, de la taxe d'enregistrement et sur l'immobilier. L'exonération totale sur les bénéfices des sociétés et sur le revenu.

III. 2.2 L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)

Créée en 2004 par le décret exécutif N°:04-14 du 22/01/2004, l'ANGEM représente un outil de lutte contre le chômage et la précarité, visant le développement des capacités individuelles des personnes âgés de 18 ans et plus, n'ayant pas de revenus stables et réguliers, à s'auto prendre en charge en créant leur propre activité.

L'ANDI a pour missions (ABDELMALEK , 2012, p. 63) :

- ✚ Réduire la durée d'octroi des licences à 30 jours au lieu de 60 jours.
- ✚ Assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements.
- ✚ Accueillir, informer et assister les investisseurs résidents et non résidents.
- ✚ Fournir les prestations administratives à travers un guichet unique.
- ✚ Gérer le fond d'appui à l'investissement.

III. 2.3 La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) (ABDELMALEK , 2012, p. 63).

La CNAC prend en charge le dispositif de soutien à la création et l'extension d'activités réservées aux chômeurs promoteurs de 30-50 ans, ayant perdu leur emploi pour des raisons économiques et inscrits à l'ANEM depuis au moins un mois. Le coût maximum de l'investissement est fixé à 10 millions de dinars.

Les services assurés aux promoteurs par le dispositif intégrant à la fois :

- ✚ L'accompagnement personnalisé durant toutes les phases du projet et l'élaboration du business plan.
- ✚ Les aides financières : prêts non rémunérés représentant 28 à 29% du coût global du projet et bonification des intérêts bancaires.

III. 2.4 Fonds de Garantie des Prêts (FGAR)

Créé en 2002, par le décret exécutif n° 02-373 du 11 novembre 2002, le FGAR a pour objectif principal de faciliter l'accès aux financements bancaires à moyen terme afin de supporter le démarrage et l'expansion des PME, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales, afin de compléter le montage financier de projets d'entreprises, viables et orientées vers la création et/ou le développement d'entreprises.

Sont concernés par cet organisme les types d'investissements suivants : projet de création d'entreprise, projet d'extension d'une entreprise et modernisation des équipements.

Le FGAR accorde des garanties aux PME présentant des projets visant (ABDELMALEK Fatima, 2012, p. 65) :

- ✚ La fabrication de biens ou d'offres de services inexistants en Algérie tout en créant une forte valeur ajoutée aux produits fabriqués.
- ✚ La réduction des importations et l'accroissement des exportations.
- ✚ L'utilisation de ressources locales (matières premières, mains d'œuvre).
- ✚ L'innovation par la technologie ou le savoir-faire.

III. 2.5 Caisse de Garantie des Crédits d'investissements (CGCI)

Créé en 2004, par le décret exécutif n° 04 -134 du 19 avril 2004, le CGCI a pour objectif de garantir aux banques et aux Etablissements de crédit, le remboursement d'emprunts bancaires contractés par les PME, au titre du financement d'investissements productifs de biens et services portant sur la

création, l'extension et le renouvellement de l'équipement de l'entreprise, et ce, en cas d'incidents de remboursement.

La CGCI garantit les crédits d'investissements accordés aux PME répondants aux critères de définition donnée par la loi. Ces investissements doivent être productifs et porteurs d'une valeur ajoutée. Les projets dont le montage financier bénéficie d'un dispositif d'appui et de soutien de l'État tels que les projets du secteur de l'agriculture et du secteur de la pêche, ainsi que les activités commerciales, et les crédits à la consommation sont exclus de son champ d'intervention et ne sont pas garantis par ce dispositif.

IV. Le Financement des PME en Algérie -Etat des lieux-

IV.1 La méthodologie de la recherche empirique

Présentation de l'échantillon de l'enquête

Nous avons mené une enquête sur le terrain auprès des petites et moyennes entreprises en utilisant un questionnaire, pour circonscrire les difficultés rencontrés par les PME en Algérie quant à l'accès au financement bancaire.

Notre enquête a été réalisée sur la base d'un échantillon de trente PME exerçant dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, et qui œuvrent dans divers secteurs, sélectionnées au hasard (aléatoire).

Cependant, nous n'avons approché aucune PME publiques puisque celles-ci ne représentent qu'une minorité et que leur mode de financement est différent de celui des PME privées.

L'échantillon sur lequel s'est basée notre enquête ne peut être considéré comme représentative de l'ensemble des PME algérienne, il permet néanmoins par sa taille de 30 entreprises de conceptualiser une idée et certaines tendances générales sur l'état présent de la PME algérienne.

Le recueil des données

Dans le cadre du recueil des données nous avons commencé d'abord par un pré-test à l'aide d'une enquête qui repose sur un questionnaire auprès d'un échantillon de 3 PME afin d'y corriger les erreurs qui pouvait empêcher la compréhension des questions par les interviewés.

Ce pré-test nous a permis de révéler que la majorité des questions telles que formulées étaient compréhensibles par les interviewés. Et nous a conduits à modifier le type de certaines questions, en l'occurrence celles qui concerne l'effectif des salariés, le chiffre d'affaires, et le total du bilan, après avoir

remarqué une hésitation de la part des entrepreneurs à nous donner les chiffres réels.

Pour la collecte des données nous nous sommes rendus aux sièges des entreprises enquêtées. Au total, la collecte des données a pris environ trois semaines.

La construction du questionnaire

Les rubriques repris dans le questionnaire comprennent différentes questions (ouverte, directe) qui concernent :

Présentation de l'entreprise : Cette partie nous permet, d'avoir une idée générale sur l'entreprise concernant la taille, le secteur d'activité, etc.

La PME et l'accès au financement : ce volet est consacré au financement de l'entreprise, on identifie le type des besoins de financement, les problèmes de financement que rencontrent les entrepreneurs, ainsi que les moyens de financement auxquels ils ont recours.

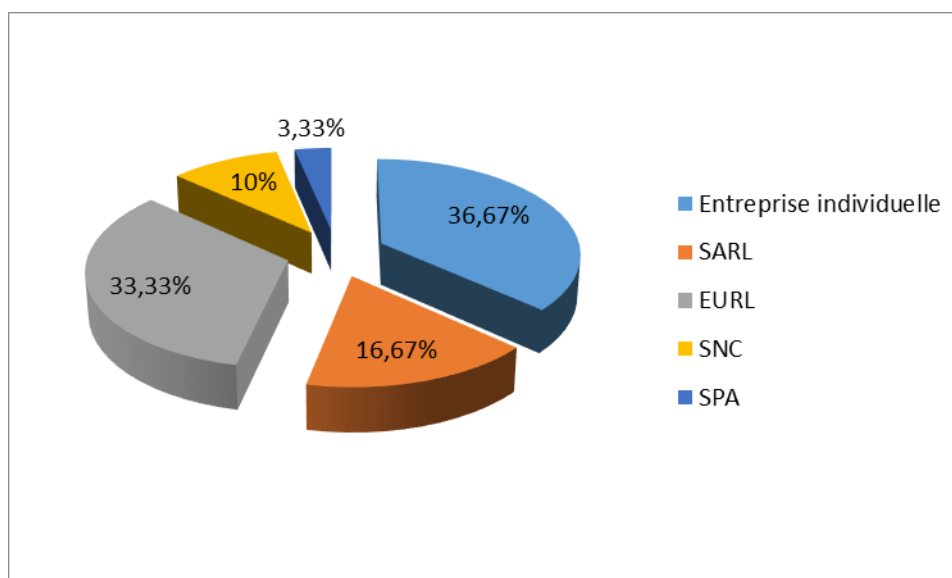
IV.2 Analyse descriptive des résultats de l'enquête

IV.2.1 Identification de l'entreprise

La Répartition de l'échantillon selon le statut juridique

Les statuts juridiques des PME de l'enquête sont variés, comme la montre la figure ci-dessous. Toutefois, la forme juridique la plus répandue dans notre échantillon est l'entreprise individuelle.

Figure. (03) : Répartition des PME de l'enquête par catégorie



Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

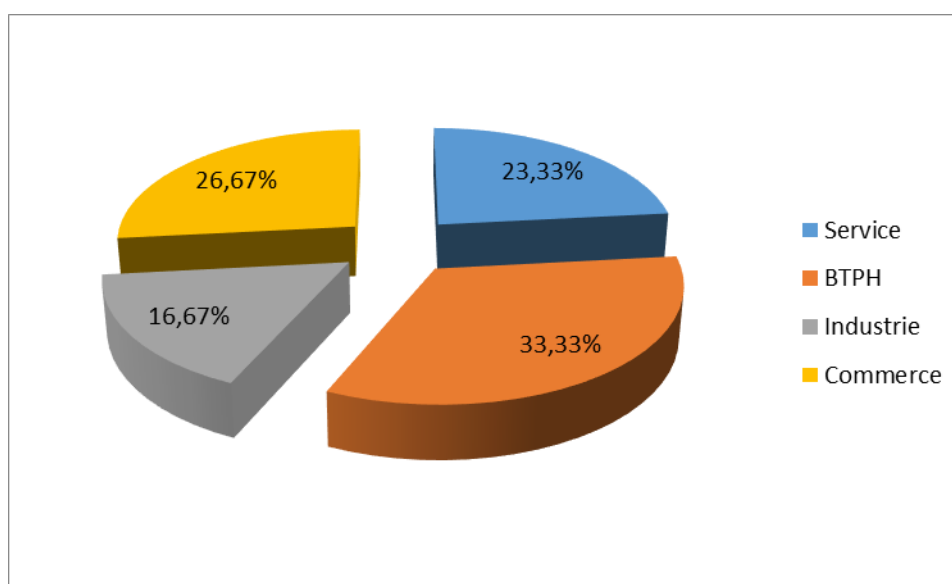
La plupart des entreprises prises dans notre échantillon sont des « entreprise individuelle » avec 36,67 %, soit 11 PME sur les 30 PME de notre enquête. Cette forme juridique est suivie par l'EURL et la SARL avec, respectivement, 33,33 % et 16,67 %. Par ailleurs, il est à signaler que la majorité des PME adoptant la forme « entreprise individuelle » sont des personnes physiques. Les formes juridiques SNC et SPA ne sont qu'en nombre de quatre (04), soit trois (03) SNC et une seule SPA.

La Répartition de l'échantillon par secteur d'activité

Les PME de notre échantillon appartiennent à quatre secteurs d'activité : les services, le BTPH, l'industrie et le commerce. L'absence des autres secteurs dans notre échantillon est liée à plusieurs raisons.

Cependant, la proportion des PME œuvrant dans chaque secteur d'activité est différente, comme la montre la figure ci-après.

Figure. (04) : Répartition des PME de l'enquête par secteur d'activité



Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

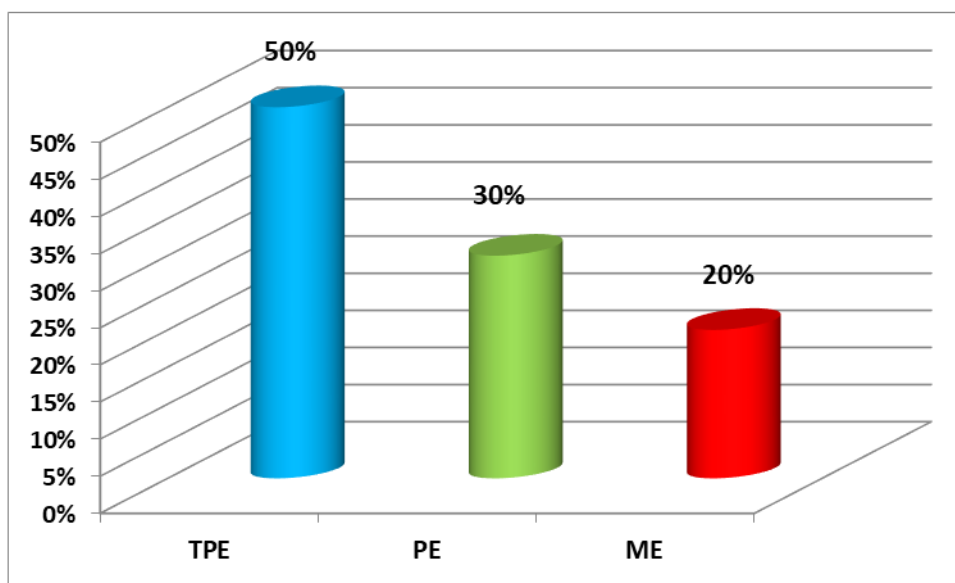
D'après la figure N°04, le secteur bâtiment, hydraulique et travaux publics (BHTP) est le plus dominant dans notre échantillon avec 10 PME, soit 33.33%. Ce secteur est suivi de celui du commerce et celui des services avec, respectivement, 26.67% et 23,33%. Le secteur industrie n'est représenté, quant à lui, que par six (05) PME, soit 16.67% de notre échantillon.

La Répartition de l'échantillon selon la taille

Selon la définition officielle de la PME en Algérie, les PME peuvent être

classées en trois (03) catégories : très petite entreprise (TPE), petite entreprise (PE) et enfin moyenne entreprise (ME). Cette répartition se fait à base du nombre de salariés de l'entreprise, de son chiffre d'affaires ou de son bilan.

Figure. (05) : Répartition des PME de l'enquête par catégorie



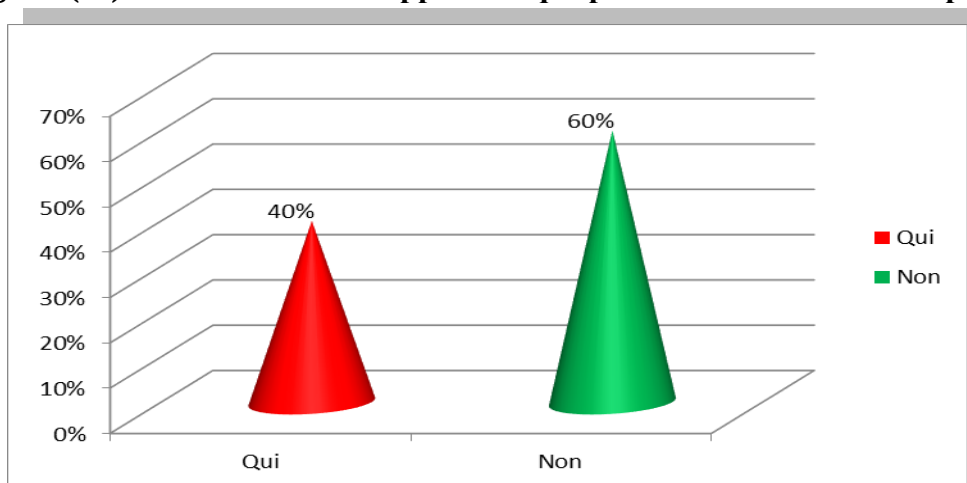
Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

Notre échantillon est constitué de 15 très petites entreprises (50%), 09 petites entreprises (30%), et 06 moyennes entreprises (20%).

IV.2.2 La PME et l'accès au financement

✚ *La répartition de l'échantillon selon le bénéfice d'un appui étatique pour la création de l'entreprise*

Figure. (06) : Le bénéfice d'un appui étatique pour la création de l'entreprise



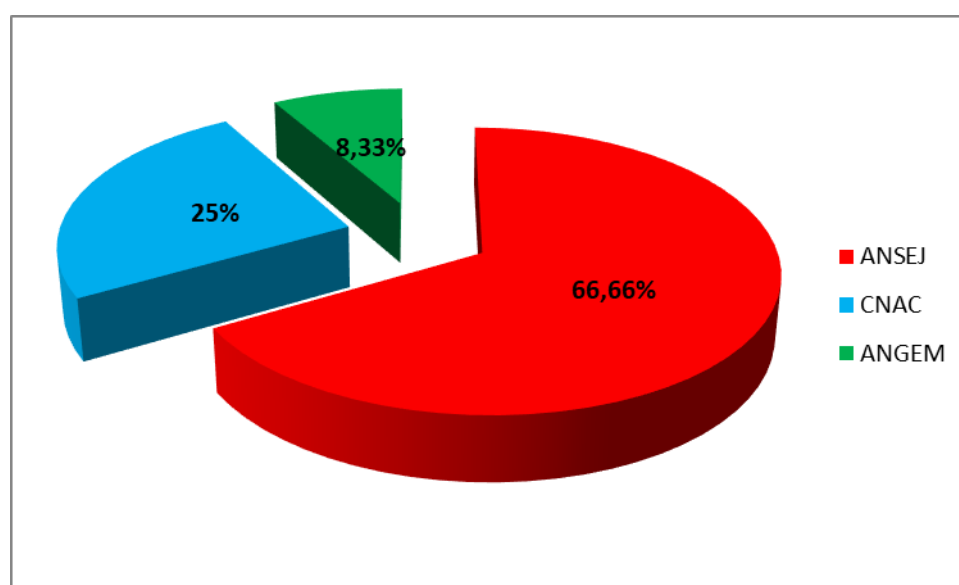
Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

D'après la figure N°4, seulement 40% des entrepreneurs interrogés ont bénéficié d'un appui pour la création de leurs entreprises, contre 60% qui ont déclaré ne jamais avoir reçu d'aide étatique.

La répartition de l'échantillon selon les différents organismes d'aides

Les PME financées par les différents dispositifs d'aides sont en nombre de douze. Ces PME, comme la montre la figure ci-après, ont choisi trois (03) organismes, à savoir : l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM.

Figure. (07) : Les différents organismes d'aides qui ont financé les PME



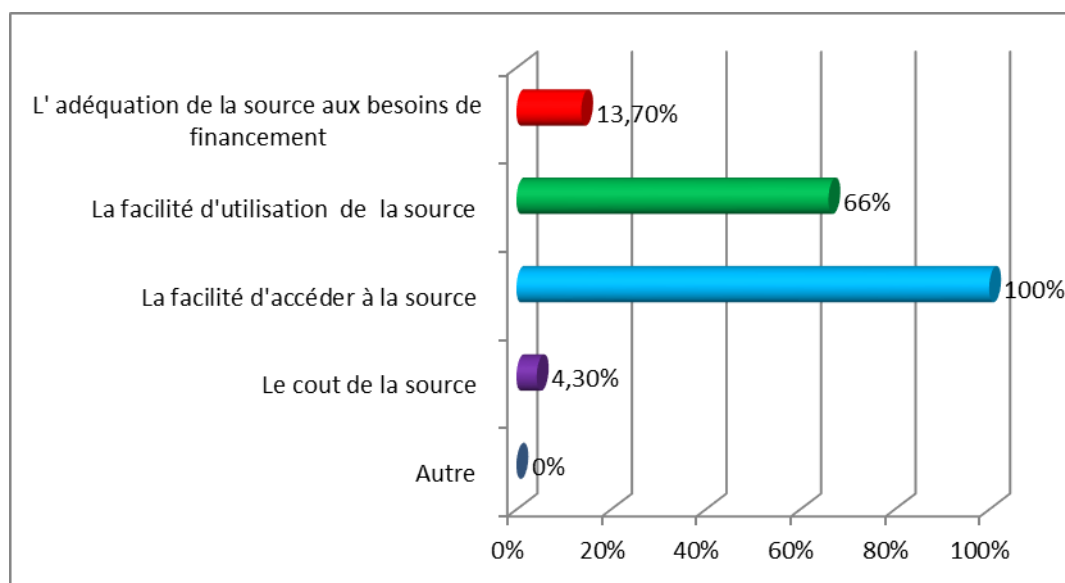
Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

Les résultats montrent que 8 PME (66.66%) ont été financées par l'ANSEJ, 25 % d'entre elles, soit 3 PME ont été financées par la CNAC et seulement une PME a choisi l'ANGEM pour le financement de la création. Aucune PME de notre enquête n'a été financée par les autres dispositifs de soutien tels que la FGRAR et la CGCI.

La répartition de l'échantillon selon les critères de choix des sources de financement

Mis à part la situation des entrepreneurs avant la création de leurs entreprises, les caractéristiques de ceux-ci n'ont pas d'influence sur leurs choix de financement, ni sur leurs connaissances des sources financières. Nous avons demandé à ces entrepreneurs de justifier leurs choix financiers en indiquant le ou les critères qui déterminent ces choix.

Figure. (08) : Critères de choix des sources de financement



Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

Les résultats montrent que tous les entrepreneurs interrogés préfèrent les sources de financement qui sont faciles à obtenir puisque le critère « facilité d'accéder à la source » est mentionné par la totalité des entrepreneurs. La facilité d'utilisation de la source est un autre critère important pour les entrepreneurs interrogés puisque 66 % d'entre eux se basent sur ce dernier.

Nous remarquons que l'adéquation de la source aux besoins de financement et le cout de la source, des critères qui n'ont pas une grande importance pour les entrepreneurs consultés.

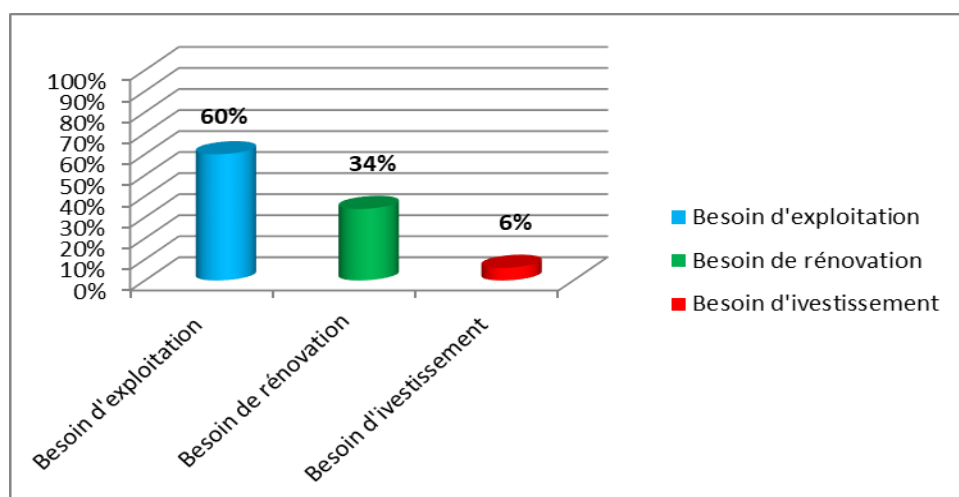
En effet, dans leurs choix financiers, seulement 13.70 % des entrepreneurs se basent sur l'adéquation de la source et 4.30 % sur le cout de la celle-ci.

Concernant le choix de financement les résultats montrent que les entrepreneurs ne connaissent pas toutes les sources de financements existantes et leurs choix se font sur la base sur la facilité d'accéder et d'utiliser la source financière, sans tenir compte des couts de cette source, ni de son adéquation aux besoins de financement.

La répartition de l'échantillon selon le type de besoin de financement

Les besoins de financement sont de natures distinctes : des besoins liés à l'exploitation et des besoins liés à l'investissement. Les réponses des PME interrogées sont présentées dans la figure ci-dessous.

Figure. (09) : Nature des besoins exprimés par les PME



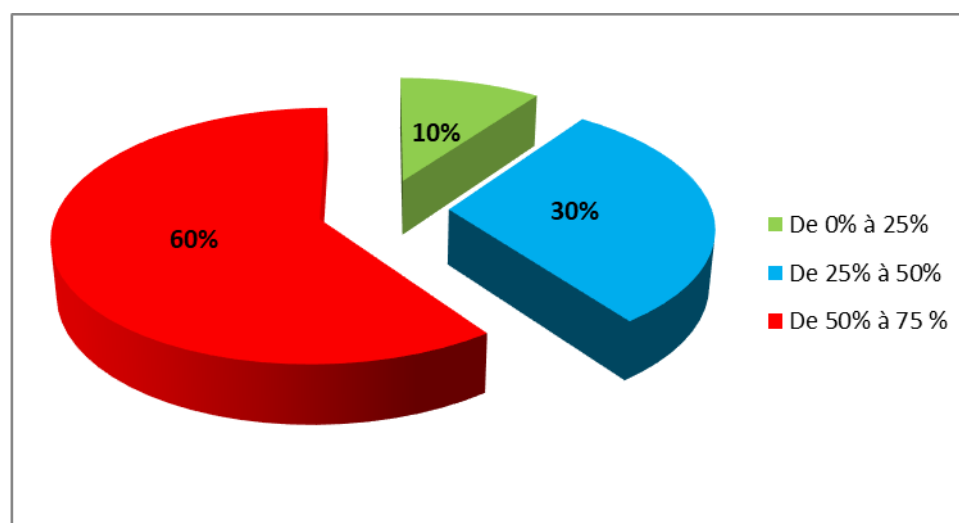
Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

Les résultats de l'enquête montrent que plus de la moitié des PME 60% ayant un besoin d'exploitation, 34%des PME expriment un besoin de rénovation et seulement 6%ont un besoin d'investissement.

Ces résultats nous permettent de constater que les ressources propres ne peuvent satisfaire les besoins financiers de PME. Celles-ci sont obligées de recourir à d'autres sources de financement qui sont, généralement, difficiles à obtenir par les entreprises de petites dimensions.

✚ La répartition de l'échantillon selon la couverture des besoins de financement par l'autofinancement

Figure. (10) : La couverture des besoins de financement par l'autofinancement

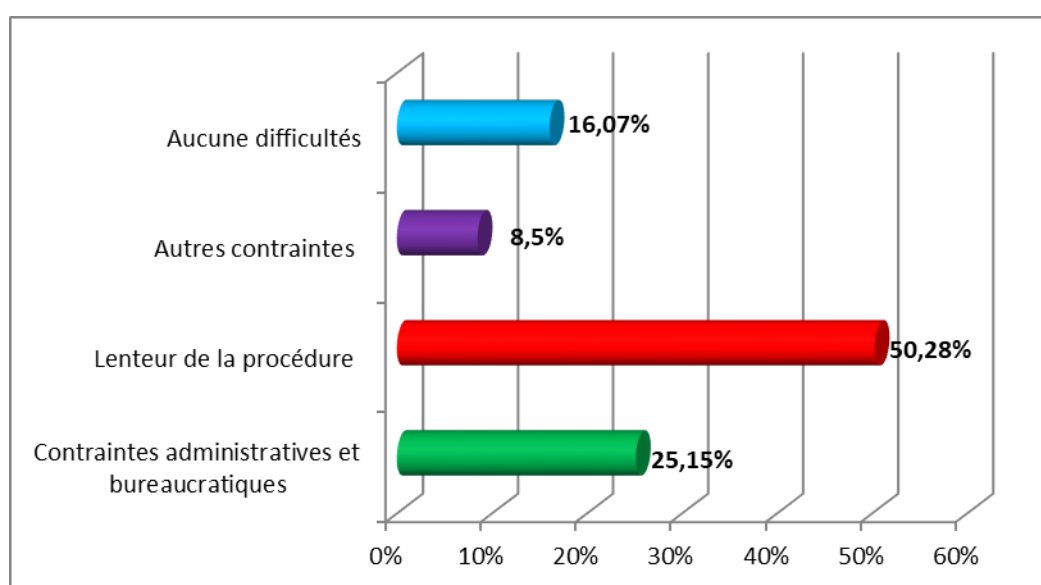


Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

Plus de la moitié, soit 60% des entrepreneurs enquêtés ont déclaré pouvoir couvrir jusqu'à 75% de leurs besoins de financement en utilisant seulement l'autofinancement. 30% ont répondu que l'autofinancement leur permet de couvrir de 25 à 50% de leurs besoins, et 10% ont déclaré que l'autofinancement ne leur permettait même -pas de couvrir le quart de leurs besoins de financement.

✚ *La répartition de l'échantillon selon Les difficultés rencontrées dans le financement par les dispositifs d'aide*

Figure. (11) : Les difficultés rencontrées dans le financement par les dispositifs d'aide



Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

Les résultats relatifs aux différentes difficultés rencontrées dans le financement par les dispositifs d'aide, tels que présentés dans le graphique ci-dessus, nous permettent de constater que 50.28 % des entrepreneurs trouvent que ce mode de financement est trop lent et 25.15 %des entrepreneurs ont rencontré des difficultés bureaucratiques et administratives.

Seulement 16.07% de ces entrepreneurs, soit 2 sur 12, n'ont trouvé aucune difficulté à accéder à ce mode de financement.

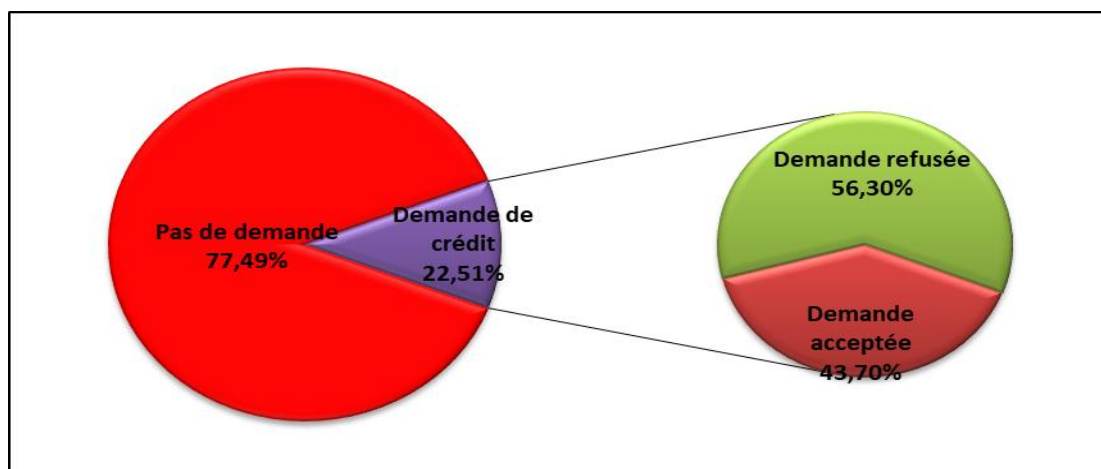
✚ *La répartition de l'échantillon selon Contraintes liées au financement bancaire*

Malgré le développement du secteur bancaire algérien depuis la promulgation de la loi relative à la monnaie et au crédit, celui-ci reste difficilement accessible aux PME.

Nous avons essayé d'analyser, à travers notre enquête, l'appréciation du système bancaire algérien par les entrepreneurs quant aux différentes contraintes

liées à la demande de crédits.

Figure. (12) : Demande et obtention des crédits bancaires

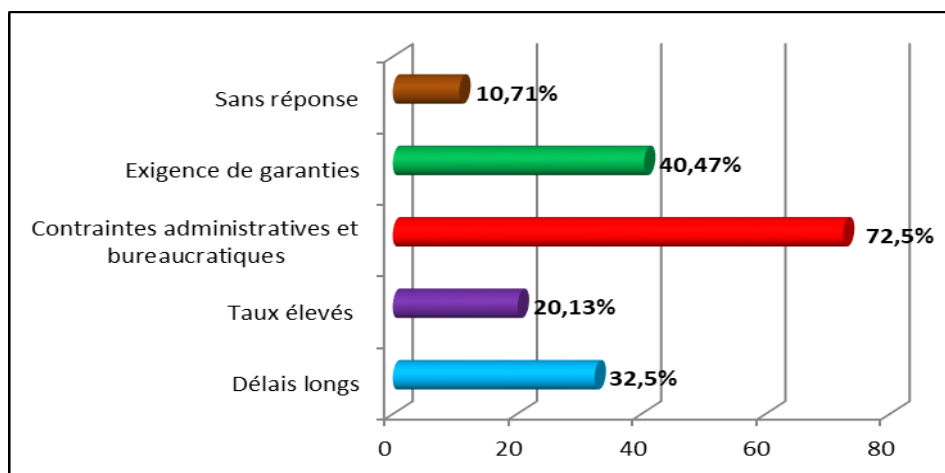


Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

Les résultats, tels que présentés dans la Figure ci-dessus, montrent que seulement 22.51 %des PME enquêtées ont fait appel au crédit bancaire en dehors des dispositifs d'aide à la création et à la promotion des PME.

Parmi les demandes de crédit formulées par les PME, seulement 43.70%, soit quatre (4) demande ont été acceptées par la banque ce qui explique la réticence des entrepreneurs algériens vis-à-vis du financement bancaire. En effet pour les entrepreneurs interrogés, obtenir un crédit bancaire en Algérie est une chose très difficile et pour certains d'entre eux, solliciter une banque pour financer leurs entreprises est une solution qui n'ont jamais envisagés.

Figure (13) : Contraintes liées au financement bancaire



Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

Nous constatons, à partir des résultats de l'enquête, tels que présentés dans la figure ci-dessus, que 32.5% des entrepreneurs interrogés estiment que les délais d'obtention d'un crédit bancaire sont élevées et 20.13 %des entrepreneurs ont jugé que les taux d'intérêt sont élevés tandis que 40.47% d'entre eux estiment que les garanties exigée par les banques sont exagérées. Mais la majorité des PME, soit 72.5 % trouvent que les difficultés d'accéder au financement bancaire sont liées aux contraintes administratives et bureaucratiques.

Outre les contraintes que nous avons citées en haut, plusieurs éléments entravent le développement des PME en Algérie. Les PME enquêtées, comme toutes les PME algériennes, sont confrontées à un environnement hostile et un climat des affaires dégradant. Parmi les contraintes d'ordre financière reliées à l'environnement, les plus citées par les entrepreneurs, durant les entretiens, sont :

- ✚ Le coût très élevé des investissements notamment les prix des équipements, les droits de douane, les frais généraux et les charges engendrés par ces derniers ;
- ✚ La faible rentabilité due d'une part, au coût de revient élevé vu les charges importantes supportées par l'entreprises, et d'autre part, à la concurrence déloyale du secteur informel et même du secteur formel avec les exonérations d'impôt pour les entreprises qui ont bénéficié d'aides ;
- ✚ Le taux d'imposition élevé, ce qui réduit le résultat net des PME et, par conséquence, minimise leur CAF ;
- ✚ L'importance des charges d'exploitation, particulièrement les frais généraux (loyers, assurances, entretien, électricité.etc.).

Pour conclure cette partie qui portait sur l'étude de 30 PME exerçant à Sidi Bel Abbés, à travers un questionnaire soumis aux entrepreneurs, nous allons revisiter les plus importants résultats que nous avons eu:

- ✚ La majorité des PME rencontrent des problèmes financiers relatifs à l'insuffisance des ressources internes, ce qui les oblige à recourir aux financements bancaires.
- ✚ problème de la bureaucratie, manques de connaissances personnels au sein de la banque, le niveau élevé de garanties exigées et les taux d'intérêt appliquées par les banques,... sont les facteurs qui rendent l'accès aux financements bancaires difficile voir même impossible.
- ✚ Le comportement financier des entrepreneurs est difficilement

appréhendé. Ceux-ci essayent de s'adapter à l'environnement en choisissant les sources accessibles et sans se soucier des coûts, ni de l'adéquation de ces ressources à leurs besoins financiers

- ✚ Manque d'assistance technique et de communication pour éclairer la clientèle dans les pratiques bancaires : nous savons que les relations avec les banques sont des relations personnelles et de confiance. Plus le chef d'entreprise possède une personnalité forte et un certain charisme, plus les relations avec le personnel des banques sont saines et procurent de véritables avantages pour la PME.

IV. Conclusion

En Algérie, le secteur de la PME a connu une attention particulière de la part des pouvoirs publics. En effet, ce secteur a enregistré ces dernières années un saut quantitatif assez remarquable. Malgré la place importante qu'occupent les PME algériennes et leur contribution au développement et à la croissance, cette catégorie d'entreprises souffre des problèmes relatifs à son financement, notamment bancaire, vu que la banque demeure la principale source de financement des PME en Algérie.

Au-delà de la contrainte de financement, il est à noter que le développement de la PME en Algérie reste tributaire dans une large mesure du climat général des affaires, qui n'est pas très bien apprécié comparativement aux autres pays maghrébins, et ce malgré les efforts menés par les organismes nationaux et internationaux pour préparer un climat favorable aux PME. Il faut dire que, les difficultés de cette nature ont toujours constitué un frein à un véritable essor du secteur de la petite et moyenne entreprise.

Enfin, dans l'espoir de contribuer à la promotion de la PME, que les pouvoirs publics algériens devraient prendre certaines mesures permettant la promotion et le développement de l'entrepreneuriat. Ces mesures sont les suivantes :

- ✚ Création de banques spécialisées dans le financement des PME ;
- ✚ Allégement des conditions d'accès au financement bancaire ;
- ✚ Amélioration des conditions de création d'entreprises en facilitant les procédures et en réduisant le nombre d'étapes ;
- ✚ Organiser des séminaires, des journées portes ouvertes et des rencontres entrepreneurs/bailleurs de fonds, dans le but d'informer et de former les

entrepreneurs ainsi de les rapprocher des créanciers potentiels.

IV. Références :

- ❖ ABDELMALEK , F. (2012). La place de la finance islamique dans le financement des petites et moyennes entreprises en Algérie. MAGISTERE en Sciences Economiques,P 64.
- ❖ LASSASSI, M., & MENNA, K. (2011). Moundir LASSASSI et Khaled MENNA, la problématique de l'accès au financement pour les pme constitue-elle un frein au développement de l'entrepreneuriat en Algérie ?,1. journées internatis sur l'entreprenariat. Biskra.
- ❖ (2016). CNIS . Statistiques du commerce extérieur d'Algérie.
- ❖ ABDELMALEK Fatima, Z. (2012). La place de la finance islamique dans le financement. MAGISTERE en Sciences Economiques, P65.
- ❖ Amarouch.A. (2010). La PME algérienne et le déficit de l'internationalisation : expériences étrangères. 140. Ed, L'harmattan.
- ❖ Bacali, L., Spence , M., Dzaka, K., & Cordos, R. (2011). Les défis des PME du Sud et du Nord : Vers leur développement durable. Presse de l'université d'ottawa, P35.
- ❖ BELOUARD, A., & SEDER, S. (s.d.). « Structure du capital et de la performance des PME algériennes ».P 08. Alger, Ecole supérieure de commerce.
- ❖ Belouard, N., & Seder, S. (s.d.). Structure du capital et de la performance des PME algériennes .P 05. Université de Boumerdès.
- ❖ BENBAYER, H., & TRARI, H. (s.d.). « Le développement des sources de financement des PME en Algérie : émergence de la finance islamique », , p3. 03. UNIVERSITE D'ORAN.
- ❖ Bizaguet, A. (1989). Les petites et moyennes entreprises,caractéristiques et financement des PME en France et dans les principaux pays industrialisées. P20.
- ❖ Bouyacoub, A. (2004). Les Petites et Moyennes Entreprises en Algérie : quelles réalités. Entrepreneurs et PME approche Algéro-française, P75.
- ❖ Décret exécutif N°96- 296 . (8 décembre 1996). fixant les statuts D'ANSEJ.
- ❖ Données des bulletins d'information économique N 23 et 24 . (s.d.). Ministère de l'Industrie et des Mines.
- ❖ Données des bulletins d'information économique N 24, 26, 28, 30,32 et 33 . (s.d.). du Ministère de l'Industrie et des Mines.
- ❖ Données des bulletins d'information économique N 24, 26, 28, 30,32 et 33 . (s.d.). Ministère de l'Industrie et des Mines.



- ❖ Gharsalli.M. (2015). Le rôle des liens sociaux et de la confiance sur le financement bancaire des PME » μ. Thèse de doctorat. université de Bretagne occidental, France.
- ❖ Le Journal Officiel de la République Algérienne N° 77. (15/12/2001). Chapitre II Article 4.
- ❖ Le Journal Officiel de la République Algérienne N°2 du . (11janvier 2017). Chapitre II ,Article 04.
- ❖ LEVRATTO, N. (2009). « Les PME : définition, rôle économique et politiques publiques ». P54. ED De Boeck.
- ❖ OCDE. (2007). « Le financement des PME ». P01.
- ❖ PEFER.S, A. C. (2010). « Vade-mecum du financement des PME », : er, p38. 38. bruxelles: deboeck et larc.
- ❖ TAHRAOUI, M. (2007). Pratiques bancaires de banques étrangères envers les PME Algériennes: Cas de la Société Générale. Mémoire de magister, P134.
- ❖ Wtterwulgher.R. (1998). La PME une entreprise humaine. : « La PME une entreprise humaine », p18. Bruxelles: Ed de Boeck.
- ❖ YAGOUBI, A., & RIAHI, O. (2007). Les déterminants de la structure du capital des firmes. Revue de la littérature theorique. Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprise, Tunisie.